

fabriques®

architectures
paysages

25, rue Burdeau
69001 LYON
Vernand
42470 FOURNEAUX

04 82 53 46 61
fabriques@fabriques-ap.fr
www.fabriques-ap.fr

SIRET 493 576 334 00012
Code APE-NAF 7112B
N°TVA FR 55493576334

MOA

Fédération de la
pêche de la Loire

FABRIQUES-AP

Architectes,
Paysagistes,

2CIS

Structure,

HELAIR

Fluides,

MAISON DÉPARTEMENTALE DE LA PÊCHE ET DE LA NATURE

SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT (42)

PROJET

La maison de la Fédération de la Pêche de Loire est un projet de réhabilitation et extension, au coeur d'un espace naturel sensible. Les ambitions du projet ont été de s'appuyer sur l'existant, de construire une extension contemporaine qui respecte les typologies historiques vernaculaires, et de proposer une construction légère qui n'abîme pas les sols et diminue l'impact chantier pour ce site préservé. Les ressources locales ont été mobilisées pour réaliser ce projet, terre du site utilisée pour la couverture végétalisée, bois du Forez de moins de 40 km de distance, avec transformation locale, bois de structure réemployé sur place en fustes grossiers. L'enjeu était de réaliser un projet sobre et respectueux, robuste et pérenne, presque archaïque dans l'emploi de certains matériaux pour que sans pastiche, la Maison de la Pêche trouve un accord singulier avec le lieu.





FRUGALITÉ EN SOL

La Maison départementale de la pêche et de la nature est installée au sein de l'espace naturel sensible de l'étang David. Cet étang, originellement aménagé pour des activités piscicoles et cynégétiques, accueille aujourd'hui un site de découverte et un sentier d'interprétation.

Le site de projet comportait plusieurs bâtiments : un grand corps de ferme avec une grange toute hauteur, un ancien pigeonnier, une étable avec des fenils en étage. Perpendiculairement, se trouvait une bâtisse d'habitation. Entre ces deux bâtiments, se trouvaient des annexes construites au fil du temps, d'anciens fours ou cagibis.

L'intérêt du projet est d'intégrer une gestion harmonieuse des espaces extérieurs pour construire un cadre paysager de qualité, ludique et pédagogique, en continuité de l'activité de la Fédération.

Le projet consiste en la **réhabilitation du bâtiment principal du site** pour constituer le siège de la fédération de pêche de la Loire, et la création d'une extension. Ce bâtiment est construit en pisé avec soubassements de pierre. Les encadrements des ouvertures sont en brique.

Au regard des surfaces disponibles dans le bâtiment existant, la construction d'une extension a été nécessaire. Son emprise se trouve à la place des petites annexes construites entre le bâtiment principal et la maison d'habitation, et sa **construction n'artificialise donc pas de sols supplémentaires**.

L'encadrement de la cour, interprète la typologie de la ferme forezienne et crée une extension de toitures accessibles, qui ouvrent le bâti au site.



FRUGALITÉ EN MATÉRIAUX

La réhabilitation du bâti existant s'inscrit dans une écriture sobre, en cohérence avec l'environnement construit du site. Les encadrements de fenêtre de briques sont soulignés, et les enduits sont compatibles avec les **murs de pisé** qu'ils protègent et laissent respirer.

L'extension est réalisée avec une **ossature en bois local**. Elle s'installe sous une toiture végétalisée avec la terre du site et une toiture terrasse accessible, en lames de bois massif local. Au rez-de-chaussée, on retrouve une terrasse également en bois local non traité. Le bardage est réalisé en **pin laricio**, exploité dans les monts du Forez pour la réalisation de palettes. Il est installé avec une pose à la suédoise de planches brutes non delignées et non traitées, sur une couche de planches en Douglas.

Les **menuiseries sont en bois** de la Haute-Loire pour la réhabilitation et en bois et aluminium dans l'extension. L'espace est équipé de murs acoustiques Pablo, réalisés avec du sapin blanc local.

La réhabilitation accueille un plancher en lames de bois massif non delignées, supporté par un **solivage en futs réemployés**. Des **enduits terre** sont réalisés à l'intérieur pour permettre la respirabilité du pisé et un meilleur confort hygrométrique. Les enduits extérieurs sont réalisés à la chaux pour les mêmes raisons, et résister aux intempéries.



LE SITE EST OUVERTS
AUX ACTEURS
LOCAUX POUR DES
ACTIVITÉS VARIÉES
ET DIFFÉRENCIÉES DE
L'ESPACE

FRUGALITÉ EN TERRITOIRE

Ce projet est aussi pensé pour sa **modularité d'usage**, avec un plan qui permet la présence des services de la Fédération, et d'avoir des salles partagées, potentiellement **ouvertes au public et associations locales**. L'espace de médiation permet aussi de prendre une meilleure mesure du travail mené par les **pêcheurs** pour le respect de l'environnement et leur engagement partagé aux côtés des collectivités locales, le tout dans un respect des dynamiques naturelles.

L'ancienne tour du pigeonier, qui structure l'espace de la cour, est utilisée comme cage d'escalier et permet de relier le premier niveau. La partie haute du pigeonier a été remise en état, en concertation avec la LPO : **un nichoir à chouettes Effraie des Clochers et un espace dédié aux chiroptères** ont été installés.

Le projet est conçu en collaboration et en partage avec les acteurs humains et non-humains du territoire.



Crédits

Photographies : Céline Gispert, Fabriques Architectures Paysages, Les Garçons du Bois.

